

BAREME HONORAIRES DE LOCATION 2024 (mis à jour au 22/12/2023)

Locaux à usage professionnel ou commercial :

- 1) Honoraires de location :
Honoraires comprenant la recherche et sélection du locataire, la rédaction du bail et l'état des lieux.
Soit, sur le prix du loyer annuel Hors Taxes : 15 % HT, soit 18 % TTC à charge locataire
Soit, sur le prix du loyer annuel Hors Taxes : 15 % HT, soit 18 % TTC à charge propriétaire
- 2) Honoraires de rédaction de bail :
Honoraires comprenant la rédaction du bail en l'absence de recherche du locataire
Soit, sur le prix du loyer annuel Hors Taxes : 10 % HT, soit 12 % TTC, avec un minimum de 650,00 € HT à charge locataire
- 3) Etablissement d'un état des lieux :
Honoraires forfaitaires, Hors Taxes : 300,00 €, soit 360,00 € TTC
- 3) Rédaction d'un avenant de révision :
Sur le montant annuel Hors Taxes 3 % HT, soit 3,60 % TTC à charge locataire
- 4) Estimation de valeur vénale, avis de valeur locative 350,00 €, soit 420,00 € TTC
- 5) Rédaction de bail :
- . bail dérogatoire, bail de courte durée 400 € HT soit 480,00 € TTC avec un minimum de 1 mois de loyer HT
 - . bail professionnel, mixte 600 € HT soit 720,00 € TTC avec un minimum 1 mois de loyer HT
 - . bail commercial : 850 € HT soit 1 020,00 € TTC avec un minimum 1 mois de loyer HT
- 6) Vacations (conseil, consultation juridique et fiscale) : 150 € HT soit 180,00 € TTC de l'heure hors frais externes et débours
- 7) Assistance à la recherche de financement, négociation de crédits assortis de sûreté ou de garantie : 1 % HT du montant du crédit avec un minimum de 500 € HT
- 8) Étude d'investissement, étude d'implantation : 1 % HT du prix du bien avec un minimum de 1.500 € HT
- 9) Prise en charge de la commande, du suivi d'exécution des diagnostics techniques (forfait de sélection des experts, déplacements, suivi des dossiers et transmission au rédacteur de l'acte) : 50 € HT , soit 60,00 € TTC
- 10) Avances et frais externes : frais réels sur la base des justificatifs

BAREME HONORAIRES DE TRANSACTION 2024 (mis à jour au 22/12/2023)

Locaux à usage professionnel ou commercial :

- Locaux à usage professionnel ou commercial - Entrepôts - Bureaux - Locaux industriels -Terrains - Immeubles de rapport, d'habitation, mixtes
- | | |
|--------------------------------|--|
| * Entre 0 et 100.000 € | forfait : 5 000,00 € HT (6 000,00 € TTC) |
| * Entre 100.001 et 500.000 € | 5 % HT du prix de cession (6 % TTC) |
| * Entre 500 001 et 1 000 000 € | 4 % HT du prix de cession (4,8 % TTC) |
| * Au-delà de 1 000 001 € | 3 % HT du prix de cession (3,6 % TTC) |

Avis de valeur n'aboutissant pas à un mandat de vente : 350,00 € HT

Garantie financière avec maniement de fonds : SoCaF pour 120 000 €

Expertise selon charte de l'expertise : nous consulter